Académie Saint-Clément
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

PROCÈS-VERBAL
Séance ordinaire

Conseil d'établissement de l'Académie Saint-Clément
En visioconférence

20 octobre 2020 - 18h30

PRÉSENCES

Nathalie Goetz Parent – Présidente
Stephan Langlois Directeur
Patricia Charette Personnel – Enseignante 6e année
Chantal Bouthillier-G Personnel – Enseignante spécialiste édu. ph.
Julie Roy Personnel – Enseignante 6e année
Maude Michaud-Bélanger Personnel – Enseignante 6e année
Myriam Juliana Serrano Personnel – Responsable du SDG
Claudie Vigneault Parent
Alexia Balozian Parent – Vice-présidente
Tania Raoub Parent et déléguée au CP
Nathalie Gignoux-Leloutre Parent
Annick Désy Parent – Substitut
Julie Roy Parent – Substitut
Tania Naim Représentante de la communauté
Amélie Sapataguellina-Thibodeau Personnel – TES (tech. ens. spéc.) – Invitée

Daphne de Jager Parent – Substitut

Tous les membres désignés formant quorum.

1345 chemin Régent, Mont-Royal, Québec, H3P 2K8 | 514 739-5070 | 514 739-5004 |

Académie Saint-Clément
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

PROCÈS-VERBAL – Conseil d'établissement de l'Académie Saint-Clément
20 octobre 2020

Sujet	Action
Mot de bienvenue	➢ Bienvenue
1. Vérification du quorum	➢ Le quorum est vérifié. ➢ Invitée : Amélie Sapataguellina-Thibodeau, TES, qui s'adressera au CÉ au point 9.
2. Adoption de l'ordre du jour	➢ Ajout demandé d'un point portant sur la Fondation. Ce point sera ajouté avec le mot de la direction. ➢ Adoption de l'ordre de jour modifié ▪ Proposée par Maude Michaud-Bélanger ▪ Secondée par Nathalie Goetz
3. Parole au public	➢ Aucun public n'est présent.
4. Adoption du procès-verbal du 22 septembre 2020	➢ Daphne de Jager figure deux fois dans les présences. Le changement a été apporté. ➢ Adoption du procès-verbal corrigé ▪ Proposée par Nathalie Goetz ▪ Secondée par Chantal Bouthillier-G

5. Affaires découlant du procès-verbal du 22 septembre 2020 (suivis)	➢ <u>Suivi sur la réfection du plancher et plafond du gymnase:</u> Stephan Langlois a fait des démarches auprès des ressources matérielles du CSSMB, car ce projet doit définitivement passer par ce service. Cette demande a aussi été mentionnée au Directeur général, Dominic Bertrand. ➢ Les enseignants d'éducation physique ont rempli un rapport CNESST soulignant le haut taux de décibels dans le présent gymnase. ➢ <u>Suivi du point sur l'Halloween</u> : l'Halloween sera célébrée vendredi 30 octobre à l'école. Un comité de membres du personnel a prévu: ○ que les enfants arriveraient déguisés à l'école pour ainsi éviter les rassemblements; ○ un concours de décoration de portes de classe, trois prix seront remis et un horaire évitera les rassemblements dans les corridors; ○ un concours de costume, chaque groupe jugera le meilleur costume de sa classe et un jury les trois meilleurs costumes de l'école.

6. Mot de la direction (pandémie, budget, absentéisme, Fondation)	➢ La pandémie frôle l'école : un élève a été retiré aujourd'hui, fratrie positive. Une quarantaine de 14 jours sera demandée. Pour l'instant, aucun cas positif n'a été rapporté. ➢ L'absentéisme noté en début d'année a diminué. ➢ Les membres du personnel se sentent prêts s'il y a un/des cas à l'école. Depuis la rentrée, le lien avec les élèves a été créé. Cependant, personne ne s'attend à un confinement complet au primaire. ➢ Suggestion d'Annick Désy : la direction devrait envoyer une communication aux parents pour que ceux-ci aient une idée concrète des heures d'enseignement virtuel en cas de fermeture. ➢ Stephan Langlois rappelle que les communications reliées à la Covid-19 peuvent être anxiogènes. Maude Michaud-Bélanger propose d'en parler durant les rencontres de parents afin d'éviter un certain stress. ➢ Claudie Vigneault mentionne les surprises des parents de l'ESCO lorsqu'ils ont appris la fermeture ou non-fermeture de certaines classes. ➢ Stephan Langlois rappelle que c'est du cas par cas, nous ne pouvons pas prévoir les directives de la Santé publique. La direction rappellera aux parents ce qui sera enseigné à distance et le temps prévu en virtuel. Toutefois, les parents ont déjà reçu un protocole d'urgence détaillé. ➢ En résumé, les enseignants et la direction feront des rappels aux parents sur l'horaire prévu en cas de confinement. ➢ On fait un retour avec les plans d'intervention, PNE, psychoéducateur. ➢ Fondation : objectif de 30 000$, incluant vente d'huile d'olive (livraison à la maison). Un montant de 1 000$ sera remis par classe et le reste du montant sera divisé pour les projets de la ruche et du potager.

7. Comité de parents	➢ Tania Raoub résume les deux dernières rencontres du Comité de parents. ➢ Les parents ont élu les différentes postes au Comité de parents. Félicitations à Tania Naim qui a été réélue au poste de Secrétaire. ➢ Le Comité de parents a exprimé son désaccord face au plan de création de locaux, plan prévu pour répondre à la surpopulation. Le Comité désapprouve ce plan plus puisque le taux de surpopulation demeure vraiment élevé. L'ASC affiche un taux de 123% d'occupation. ➢ Nathalie Goetz est en communication avec Dominic Bertrand pour réitérer l'urgence de la construction d'une nouvelle école à VMR. Le budget de construction a déjà été approuvé, mais rien ne se passe au niveau de l'octroi d'un terrain. Nathalie Goetz propose donc d'écrire une lettre au Ministre Roberge, lettre qu'elle circulera auprès du CÉ avant son envoi. ➢ Plusieurs comités ont été créés au sein du Comité de parents, dont un comité portant sur la technologie. ➢ Prochaine réunion aura lieu le 12 novembre. ➢ Remerciements par la présidente aux délégués du Comité de parents, qui y représentent activement l'Académie.

8. Projet éducatif (information)	➢ À chaque CÉ, il y aura un point sur le Projet éducatif, alternant entre les deux volets à chaque rencontre : lecture et bon citoyen. ➢ Maude Michaud-Bélanger est membre du Comité bibliothèque, comité qui se penche sur la motivation des élèves en lecture et sur la formation des enseignants en stratégies de lecture. Activités prévues par ce Comité : ▪ Des activités facultatives sont prévues pour les enseignants à la bibliothèque pour motiver les enfants à lire et développer le goût pour la lecture, à faire durant la période de bibliothèque. Le but de ces activités est aussi de développer l'endurance en lecture. ▪ Le Comité organisera aussi un Lecturothon qui devait avoir lieu l'année dernière, mais qui a été annulé dû à la pandémie. Il s'agit d'un marathon de lecture. Chaque classe devra se donner un défi en temps de lecture. L'événement aura lieu au printemps si tout se passe bien. Le Comité se penche donc sur l'organisation de cet événement, tout en répondant aux règles sanitaires. ➢ En ce qui concerne le volet du bon citoyen, nous passons au prochain point puisque le plan de lutte est en ligne avec ce volet du Projet éducatif.

9. Plan de lutte pour contrer la violence 2020-2021 (adoption)	➢ Le Plan de lutte pour contrer la violence est un plan exigé dans toutes les écoles du Québec. L'école primaire vise davantage sur la prévention. ➢ Par le passé, l'école a déjà fait remplir aux élèves un sondage pour identifier ses forces et ses défis. ➢ Trois priorités du Plan de l'ASC ont été identifiés par l'équipe école: violence verbale, gestion des conflits et utilisation adéquate des médias sociaux. ➢ Amélie Sapataguellina-Thibodeau, invitée, TES de l'école, explique que dans le Plan de lutte, il y des actions en place mais que d'autres sont sur la glace pour le moment à cause de la pandémie. Par exemple, la direction ne peut rencontrer les élèves au gymnase et pense à des capsules/visioconférences pour garder le lien avec les élèves et revoir régulièrement le code de vie avec eux. ➢ Les ateliers en habiletés sociales n'ont pas lieu pour le moment, puisqu'ils sont considérés comme du décloisonnement. Les intervenants travaillent donc davantage en suivi individuel. ➢ Surveillance est active sur la cour d'école. Les jeux sont maximisés tout en respectant le groupe classe, de nouveaux jeux ont été ajoutés, dont la corde à danser. Les règles ont dû être normalisées à travers l'école pour les jeux plus conflictuels. ➢ Médiateurs : les 6e année déjà formés «médiateurs» sont en action, avec un suivi par les TES. On pense faire de nouveaux groupes avec les 5e. On ne peut former plus de six élèves à la fois, ce qui étire le processus. ➢ La psychoéducatrice est maintenant présente cinq jours à l'école. Elle offre présentement une clinique sur le stress pour les 6e année. Pour les 5e, les ateliers portent plutôt sur des besoins ciblés par les enseignants. ➢ <u>Volet médias sociaux</u> : l'agent communautaire offrira en janvier des ateliers sur la sensibilisation et l'utilisation adéquate des TIC. Il y aura des capsules et des communiqués dans l'Essentiel par rapport à cette problématique pour sensibiliser et informer les parents. ➢ Le Code de vie sera revu au printemps 2021, mais certains points ont déjà changé. Par exemple, les

10. Aide aux devoirs	➢ Le secrétariat général a confirmé l'impossibilité de faire du décloisonnement pour offrir l'aide aux devoirs. La bulle classe doit être respectée. L'école ne peut pas s'appuyer sur la règle deux mètres puisque l'aide aux devoirs est considérée comme parascolaire. ➢ Maude Michaud-Bélanger rappelle l'intention pédagogique de l'aide aux devoirs : il s'agit d'un soutien pédagogique pour aider les élèves à besoins particuliers qui n'ont pas de soutien à la maison pour faire leurs devoirs. ➢ Au SDG, une période d'étude est offerte, mais sans aide pédagogique. ➢ Si nous sortons de la zone rouge, il faudra vérifier la décision ministérielle à ce sujet.
11. Critères d'inscription, 2020-2021, bain linguistique (approbation)	➢ L'ASC offre 4 classes de bain linguistique en 2020-2021. ➢ En pandémie, il y a alternance chaque semaine entre le programme académique et l'anglais. L'an prochain, nous souhaitons retourner en demi-année. ➢ Le spécialiste d'anglais voit tous les 5e année et pourra donc faire les classes de bain linguistique. ➢ La direction propose de maintenir les mêmes critères d'inscription et le même nombre de classes (4). Critère principal : l'anglais intensif est destiné aux élèves qui ont de la difficulté à l'oral. Les critères ne sont pas élitistes afin de ne pas déséquilibrer les autres groupes. Ces critères seront communiqués aux parents. ➢ Approbation du statu quo des critères d'inscription au bain linguistique pour 2021-2022 ▪ Proposée par Tania Raoub ▪ Secondée par Nathalie Gignoux

12.Traiteur (suivi)	➢ L'ASC utilise le Traiteur Scolaire. Très peu de commentaires négatifs. ➢ Les fours ont été changés l'an passé ce qui aide énormément à garder la chaleur des aliments cette année. ➢ Le fonctionnement est bien en contexte de pandémie : il faut éviter les manipulations et le traiteur est très bien organisé. ➢ Environ 80 et 100 dîners chauds sont servis par jour. La barquette va dans le compost et les ustensiles viennent de la maison. Il y a deux portions, petite ou grande. Il y a uniquement un plat principal servi, sans collation, jus ni dessert. C'est un choix d'école de se limiter au plat principal. Nathalie Goetz rappelle qu'il s'agissait d'une recommandation du CÉ pour éviter le gaspillage alimentaire, réduire les déchets et favoriser de boire de l'eau (bouteille déjà en classe pour tous) plutôt que du jus. ➢ Nathalie Gignoux demande si le CÉ a fait des appels d'offres auprès d'autres traiteurs. Selon Stephan Langlois, les prix sont similaires; comme nous sommes très satisfaits, il est préférable de ne pas changer de traiteur. ➢ Nous soumettrons les suggestions au traiteur.
13.Fondation	➢ Le point a déjà été discuté durant le mot de la direction.

14. Compte-rendu de l'OPP	➢ Julie Roy rappelle qu'il n'y a pas de rencontre de l'OPP. ➢ Les parents seront présents pour décorer pour l'Halloween ce vendredi (car pédagogique) et distribueront les bonbons en après-midi la journée d'Halloween. ➢ Julie Roy suggère que l'implication de bénévoles se poursuive aux objets perdus même en temps de pandémie et que les vêtements soient lavés avant de les donner, par un parent bénévole. ➢ Du recouvrement de livres a été fait par certains parents, qui seront présents s'il y a d'autres demandes; les demandes des enseignants doivent transiter par Mme Julie qui gère la bibliothèque. ➢ La prochaine activité visée par l'OPP est celle des Fêtes. Nous en parlerons lors de la prochaine réunion.
15. Des nouvelles des : 5e année et 6e année	➢ 5e année : 5 classes recevront un naturaliste de l'organisme GUÊPE au parc. Une classe fera un atelier de fabrication de savon artisanal et les mettra en vente. ➢ 602-611 : ateliers des Neurones atomiques en visioconférence. ➢ 6e année: les élèves parlent des examens d'admission au secondaire, mais moins de tension cette année, car certaines écoles font une admission sur dossier au lieu d'un examen. ➢ Observations des enseignants de 6e : les élèves ont de grandes difficultés en français. Les enseignants interviennent et les deux bulletins vont aider au rattrapage et à pallier les retards académiques. ➢ Au sujet des paniers de Noël pour cette année, la direction rappelle que c'est normalement le CIUSS qui s'occupe de l'organisation des paniers de Noël. Il est encore tôt pour en parler. Nous avons une nouvelle personne-ressource de l'organisme PROMIS qui pourra peut-être nous guider si jamais il n'y a pas de demande du CIUSS. ➢ Spécialistes : planification annuelle a été adaptée aux nouveaux bulletins et ils sont prêts à passer en mode virtuel si nécessaire.

16.SDG, compte-rendu	➢ Un compte-rendu écrit a été fourni par Julianna Serrano. ➢ 92 réguliers (au SDG pendant 3 jours, 2 périodes) + 430 dîneurs = total de 522 enfants inscrits ➢ Le budget a été préparé au printemps d'une manière très conservatrice, il sera donc révisé à la hausse en fonction de la fréquentation réelle. ➢ Période de devoirs : tous les jours, le SDG offre 45 minutes d'étude. L'ambiance est tranquille pour devoirs et lecture, mais les surveillants n'assurent pas un suivi pédagogique. ➢ SDG essaie de respecter les bulles classes le plus possible, mais le matin et l'après-midi, 5-6 bulles classes sont mélangées. On conserve alors la distanciation et privilégie les sorties extérieures. ➢ Le SDG mise sur la stabilité des membres de son personnel. C'est un privilège que nous avons en ce moment, les postes étant comblés 5 jours. Cela assure stabilité et sécurité au SDG avec peu de roulement. ➢ Chaque classe a fait une pratique d'évacuation et le SDG a répété l'exercice pour tous ses groupes. ➢ Le SDG essaie de mousser la participation lors des journées pédagogiques. Par exemple, les Services alimentaires offrent une collation spéciale (manipulation par une seule personne pour assurer sécurité) et pour la journée pédagogique du 23 octobre, l'école offrira le repas. ➢ Lors de la dernière pédagogique de septembre, 23 élèves inscrits, alors que maintenant déjà 40 inscriptions pour la prochaine, donc on note une augmentation de participation. ➢ Toutes les facturations se font maintenant la dernière journée du mois. ➢ Précisions sur l'allocation alimentaire : les mesures alimentaires sont nouvelles pour l'ASC car elles sont dorénavant décentralisées. Avant, l'allocation allait selon l'indice de défavorisation d'une école. Cette mesure vient aussi avec les classes d'accueil. Mesure très large et l'ASC a choisi d'investir auprès des enfants qui fréquentent le SDG. ➢ Remerciements de Tania Naim pour le compte rendu SDG, très complet.

▪ **Date de la prochaine séance**	➢ Prochaine séance le 1er décembre 2020.

FIN DE LA SÉANCE

La séance est levée à : 21h12
Proposé par : Maude Michaud-Bélanger
Appuyé par : Julie Roy